



## NEW BORDEAUX / NEW PESSAC 2500 SALARIÉS CONCERNÉS : LA CFDT VEUT DES RÉPONSES !

Lors de ce CSE, la Direction a présenté les projets immobiliers New Bordeaux et New Pessac ainsi que la cession du site Bordeaux Château d'Eau. Le projet prévoit le passage de 9 sites à 3 sites principaux : Bordeaux Gare (New Bordeaux), Pessac Bersol (New Pessac) et Eysines Technique, avec le regroupement progressif des salariés sur ces trois implantations.



Pour la **CFDT**, plusieurs questions restent sans réponse :

- Temps de trajet réels des salariés
- Répartition des équipes entre les deux sites
- Conditions d'accès et de stationnement
- Conséquences sur l'organisation du travail
- Impacts sur la qualité de vie au travail

Face à ces interrogations, les élus ont décidé de poursuivre l'analyse du dossier.

Deux commissions sont mandatées

- **CSSCT** Transverse : Pour analyser les impacts sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Commission **PEEM\*** : Pour étudier les conséquences économiques et organisationnelles du projet.

\*Projets Economie - Evolution des Marchés

### La position **CFDT**

La **CFDT** estime que ce projet dépasse largement le périmètre d'un seul CSE. Près de 2 500 salariés de plusieurs établissements pourraient être concernés. Les élus **CFDT** demandent donc une vision globale des impacts avant toute décision définitive.

### BOUTIQUE DE POITIERS UN PROJET AMÉLIORÉ GRÂCE AUX ÉCHANGES

Les élus **CFDT** ont rendu un avis favorable sur le projet d'aménagement de la nouvelle boutique de Poitiers.

Plusieurs améliorations ont été obtenues :

- Maintien des horaires
- Back-office de plain-pied
- Espace de vie amélioré
- Ajustements demandés par les salariés intégrés au projet

La **CFDT** restera vigilante sur la mise en œuvre effective de ces engagements et demande un retour d'expérience après l'ouverture.

### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

#### FORMER OUI, MAIS POUR QUELS DÉBOUCHÉS ?

Le bilan 2025 fait apparaître :

- 140 349 heures de formation
- 4 653 salariés formés
- 94 % du plan réalisé

Pour la **CFDT**, la formation doit permettre d'accompagner les transformations de l'entreprise, mais aussi de sécuriser réellement les parcours professionnels des salariés.

Nous avons rappelé que les formations ne doivent pas se limiter à un simple vernis de connaissances.

Elles doivent pouvoir déboucher sur de véritables formations qualifiantes, voire diplômantes, notamment pour les salariés amenés à changer profondément de métier. Or, ce type de parcours reste encore trop peu proposé, trop peu accessible, et c'est bien là le problème.

Pour la **CFDT** La transformation de l'entreprise ne peut pas reposer uniquement sur l'adaptation individuelle des salariés : elle doit s'accompagner de moyens concrets, structurants et reconnus pour leur permettre d'évoluer dans de bonnes conditions.

### VOS ÉLU(E)S :



M. Chartreux



S. Cors



N. Jali



L. Lambert



P. Audibert



V. Derubieux



S. Villedieu



D. Picou-Mourlan



S. Chokri



M. Arricau



M. Ben-Lakhal



P. De Laître



E. Craygues



P. Rivol



S. Boussebard

RESPONSABLE  
SYNDICAL



S. Le bihan



Suivez-nous  
sur les réseaux !